Rapport sur lâ€™Ã©tat des substances perfluoroalkyliques et polyfluoroalkyliques

Dossier de
 la rÃ©daction de H2o
April 2025

Â

Le gouvernement du Canada publie le Rapport sur l'Ã©tat des substances perfluoroalkyliques et polyfluoroalkyliques (SPFA). Ce rapport fait suite Ã des consultations publiques sur l'Ã©bauche du rapport lancÃ©es en mai 2023, ainsi que sur la mise Ã jour de cette Ã©bauche en juillet 2024, au cours desquelles plus de 400 intervenants ont transmis leurs commentaires.

Ã€ la suite d'Ã©valuations scientifiques menÃ©es en 2006 puis en 2012, trois sous-groupes de SPFA -Â le sulfonate de perfluorooctane (SPFO), l'acide pentadÃ©cafluorooctanoÃ¯que (APFO) et les acides perfluorocarboxyliques Ã chaÃ®ne longue (APFC Ã LC), leurs sels et leurs prÃ©curseurs - ont Ã©tÃ© traitÃ©s en vertu du RÃ¨glement sur certaines substances toxiques interdites (2012). Afin de s'attaquer plus Ã fond Ã ces trois sous-groupes de SPFA, le gouvernement prÃ©voit publier une mise Ã jour de ce rÃ¨glement en 2025. 163 SPFA seront ajoutÃ©es Ã l'Inventaire national des rejets de polluants pour permettre de mieux comprendre leurs utilisations et leurs rÃ©percussions. Ces ajouts fourniront des renseignements sur la maniÃ¨re dont les SPFA sont fabriquÃ©es, transformÃ©es ou utilisÃ©es pour des quantitÃ©s supÃ©rieures Ã 1 kg. L'ensemble de ces renseignements enrichiront les connaissances sur ces substances et viendront complÃ©ter l'Approche de gestion des risques proposÃ©e, qui met l'accent sur les produits finis.

Par ailleurs, afin de rÃ©duire l'exposition aux SPFA, SantÃ© Canada a publiÃ© un objectif final relatif aux SPFA dans l'eau potable canadienne en aoÃ»t 2024. Dans le cadre de l'Accord relatif Ã la qualitÃ© de l'eau dans les Grands Lacs, des activitÃ©s sont Ã©galement entreprises pour rÃ©duire les rejets de ces substances dans les Grands Lacs. En juin 2024, l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) a publiÃ© une norme provisoire pour limiter la quantitÃ© de SPFA dans les biosolides vendus ou importÃ©s comme engrais. Tous les biosolides canadiens et importÃ©s destinÃ©s Ã Ãªtre utilisÃ©s comme engrais commerciaux doivent ainsi contenir moins de 50 parties par milliard d'acide de sulfonate de perfluorooctane (SPFO), un produit chimique de la catÃ©gorie des SPFA. Le gouvernement continue Ã©galement Ã prendre d'autres mesures afin de rÃ©duire les risques pour l'environnement et la santÃ© humaine liÃ©s aux SPFA sur les sites fÃ©dÃ©raux contaminÃ©s connus. Ce travail consistera entre autres Ã fournir d'autres sources d'eau potable et Ã assainir des zones prÃ©cises.

Canada.ca